MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : **SERVICE ENFANCE JEUNESSE**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de Communes Roumois Seine à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes Roumois Seine.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 30 ZZZ 519002

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER :	DESIGNATION DU CREANCIER :
Nom Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : **Communauté de Communes Roumois Seine** Adresse : **666 rue Coquelin** **BP 3** Code postal : **27310** Ville : **BOURG ACHARD** Pays : **FRANCE**

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER :

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

( )

A :
Le :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE :
(si différent du débiteur lui-même et le cas échéant)

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :
En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes Roumois Seine. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec la Communauté de Communes Roumois Seine.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.